

Madame, Monsieur,

Notre courrier se situe dans le prolongement de la lettre ouverte à l'ESCEM, intitulée « Chronique d'un désastre annoncé ou reconstruction possible ? », publiée le 23 juillet sur le site <http://www.essaime.com> Dans cette analyse, nous avons déploré les carences de gouvernance de l'ESCEM s'inscrivant dans le prolongement des déconvenues de FBS (France Business School).

Les premiers jours de la rentrée 2015 ont été marqués par une certaine confusion, en particulier sur le campus de Tours, ainsi que la presse locale en a rendu compte. Autant de moments d'incertitude et d'interrogation sur les perspectives de pérennité de l'Etablissement après la rupture avec FBS. Ainsi la gouvernance de l'ESCEM se trouve-t-elle, à son tour, atteinte dans sa crédibilité. Si l'interrogation reste trop longtemps posée, elle peut compromettre l'existence de l'Etablissement, au moins sous sa forme actuelle, voire même conduire à sa mise sous tutelle. **Ce serait alors un gâchis inacceptable au regard du potentiel porté par l'Ecole.**

La situation d'incertitude est éminemment regrettable, pour ne pas dire révoltante et préjudiciable pour les étudiants, leurs familles, les enseignants et personnels, ce qui motive une nouvelle alerte auprès des membres du Conseil d'Administration et partenaires de l'Ecole. En effet, il faut désormais éviter la reproduction de telles erreurs ou contretemps.

Quel bilan de gouvernance opérationnelle ? Rarement en tel lieu, aura – semble-t-il - été observé au niveau de la gouvernance générale un tel enchevêtrement de prétentions, méconnaissances de la réalité de terrain, maladresses et erreurs de management (illustration : les avis des personnels, enseignants et intervenants vacataires ont été, le plus souvent, ignorés) ; une gestion non suffisamment anticipée et dispendieuse, auxquelles s'ajoutent aujourd'hui des présomptions fortes d'irrégularités, détournements de fonds et malversations. Ce sera au moins le cas tant que les comptes définitifs n'auront pas été publiés.

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous interroger sur la pertinence de surfacturations d'honoraires, équivalentes à plusieurs fois leur utilité ou valeur effective, au bénéfice de cabinets de conseils extérieurs aux régions concernées, sur des questions déjà identifiées et connues.

C'est ainsi que les dernières ressources financières de l'Ecole continuent d'être pillées et spoliées (question : sans honte ni scrupules ?) En voici quelques exemples : aux audits diligentés auprès de Cabinets qualifiés de prestigieux, s'est surajoutée une nouvelle étude initiée il y a quelques mois, faisant appel à des intervenants payés à prix d'or (80.000 € HT pour une étude non disponible à la rentrée, à laquelle s'ajoutent les coûts d'une « direction transitoire » évalués à 40.000 € hors taxes par mois pour quelques jours de présence par semaine). Les opérations sont réalisées sans appel d'offre connu, par simple complaisance ou connivence (?) entre membres de réseaux. Qu'en pensent les gens payés au SMIC dans nos régions respectives, parmi lesquels se trouvent aussi des étudiants qui travaillent et recourent à l'emprunt pour financer leurs études ? Rappelons que, pendant ce temps, des hommes et des femmes se battent au quotidien pour faire vivre leurs entreprises, de même que les contribuables qui ont et auront à payer le prix de ces dérives.

Confrontés à ces réalités, de même que mis en défiance sur ses options récusées unanimement sur deux campus, le Président de l'ESCEM et ancien Président de la CCI du Loiret, M. Yves BROUSSOUX, a remis sa démission début septembre. Il avait été mis en garde à plusieurs reprises sur les conséquences de décisions qui n'offraient pas de réelles garanties de solutions. Cependant, la situation n'est pas réglée pour autant, car l'ESC de la Vienne par la voix de son président, M. David COTTEREAU, déclare approuver et cautionner les mêmes décisions.

Portant, sur le campus de Poitiers, la situation est toujours aussi délicate, à tel point que, le jour de la rentrée, il n'y avait plus de papier à mettre dans les imprimantes, ce qui a contraint le maire, M. Alain CLAEYS, et son conseil municipal à voter, en urgence le 1^{er} septembre, une première avance de trésorerie de plus de 100.000 €, à positionner d'ores et déjà en pertes et profits.

Comment des chefs d'entreprises, édiles et responsables d'administration ont-ils pu se laisser bernier (et continuent de l'être) par des intervenants et prescripteurs sans légitimité établie ? La question est posée : est-ce que la gouvernance sereine d'une Ecole de Commerce et de Management peut être confiée à des « pique-assiettes » et opportunistes qui se retrouvent là où il y a de l'argent à prendre, par complaisance, complicité ou naïveté associée de certains mandataires et dirigeants ?

Une meilleure nouvelle cependant : pour sa part, le campus d'Orléans apparaît s'en sortir plutôt honorablement avec le concours actif de son corps enseignant. Il est à ce jour le moins affecté.

Après cette parenthèse, évoquons aussi, trop brièvement, d'autres irrégularités. Par exemple, le non-paiement des bourses de séjour à l'étranger aux étudiants ou leur paiement avec des mois de retard et après de multiples relances, alors que les fonds ont, de longue date, été versés à l'Ecole par le Conseil régional. Nous sommes donc amenés à rappeler aux membres du syndicat mixte de l'ESCEM que de telles pratiques sont constitutives de faits délictueux (détournement de fonds publics hors utilisation prévue) et, qu'à ce titre, elles engagent leur responsabilité collective, ainsi que personnelle. En complément, où sont les principes d'éthique enseignés – si possible par l'exemple - à de futurs cadres d'entreprises ?

La méthode utilisée – si méthode il y a – continue de susciter suspicion et défiance, de même que totale réprobation. Dispendieuse et contreproductive, elle apparaît anachronique par référence aux principes du management. En second lieu, elle n'utilise pas pleinement les synergies et ressources présentes dans notre région, recherchées ailleurs sans légitimité. Enfin, elle fait peu de cas des intérêts et avis des étudiants et de leurs parents, ainsi que des enseignants et personnels.

En lieu et place de décisions prises en catimini et à huis clos par quelques personnes qui entraînent l'ESCEM vers la déchéance, le débat sur l'avenir de la formation supérieure professionnelle en région, doit, à l'inverse, s'ouvrir de façon sérieuse et professionnelle. Par conséquent, nous appelons à un changement radical d'état d'esprit, d'approche et de méthode pour sauver ce qui peut l'être encore.

La vision de l'Etablissement et les orientations à prendre sont décisives pour la vie et la pérennité de l'Institution. Il faut aussi avoir le courage d'établir le diagnostic de FBS (France Business School) qui a failli à sa mission fédératrice et d'en tirer toutes les leçons utiles. Or, à notre vive surprise, les erreurs ayant abouti à l'échec de FBS sont reproduites quasiment à l'identique.

Non seulement les pratiques évoquées ont l'odeur du souffre, mais elles sont une insulte à l'égard des ressources humaines qui existent dans nos régions, ainsi qu'au sein de l'Ecole. Dans le même temps, le discours officiel répète que le développement de l'ESCEM doit s'appuyer sur les ressources régionales ? Cherchons l'erreur et la cohérence ? Pour beaucoup, la gestion erratique de l'Ecole constitue une véritable trahison et un drame en relation avec une incapacité de certains à s'assumer.

La confiance ne se décrète pas, en tout cas pas d'en haut comme la gouvernance de l'ESCEM continue de le croire avec prétention. Elle se construit davantage dans l'humilité et dans le souhait d'être, jour après jour, au service de la réalisation d'un objectif. En même temps, les différents niveaux de la pyramide sont aussi à rapprocher de la base dans un souci d'efficacité et de service véritables. Enfin, la crédibilité est consubstantielle de l'action constructive et positive.

Voici ce que nous demandons : que soit restituée à l'Ecole la part des prestations et honoraires surfacturés et indûment versés, ainsi que l'arrêt immédiat de la gabegie...

... et ce que nous préconisons : ensuite, nous proposons, à partir d'une approche très pragmatique, **un examen concerté** et concis de nature à donner un cadre à de nouveaux objectifs, pour définir une stratégie, convenir des moyens à mettre en œuvre, développer une synergie afin de retrouver le chemin de la crédibilité et de la confiance. (Re) construire sur du solide est non seulement une affaire d'engagement, c'est aussi une question de conscience citoyenne et professionnelle qui se partage et se construit en même temps que l'esprit d'équipe.

Enfin, malgré les contraintes qui pèsent sur leurs budgets, il est nécessaire que les Organismes consulaires (Chambres de Commerce et d'Industrie), les collectivités régionales et territoriales ne se désengagent pas du financement de la formation technique et supérieure et, par conséquent, continuent à prendre part à la préservation d'un tissu économique de qualité. Ils en sont les partenaires.

Courtoisement,

René Rouzioux-Saens, Management et ingénierie de formation ; courriel : avenir@essaime.com